

Procès-verbal

Séance du Conseil d'établissement École Hélène-Boullé

Date : 4 mai 2023

Début de la séance 18 h 36

Séance tenue en virtuel, via la plateforme Teams

Membres présents :

Mme Danielle Lavoie, parent, présidente

Mme Karine Lane, parent, vice-présidente

Mme Chris Monque, parent

Mme Christine Mbala, parent

Mme Hélène Tellier, parent, déléguée au comité de parents de la CSSDM

Mme Geneviève Marquis, parent, substitut et représentante de l'OPP

Mme Marie-Claude Therrien, enseignante

Mme Elaine Caouette, enseignante

Mme Audrey Denis, personnel professionnel

M. Juan Cuevas, représentant du personnel de soutien– service de garde

Membre absent :

M. Luc Marchand, représentant de la communauté

Direction :

Mme Jacinthe Nolin, directrice

1. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Nomination d'une secrétaire

Mme Annie Ranger, secrétaire d'école, est présente pour assurer le secrétariat.

4. Parole au public (art. 68, LIP)

N/A

5. Adoption du procès-verbal du 9 mars 2023

Des corrections sont apportées séance tenante et le procès-verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

6. Suivis au procès-verbal du CÉ du 9 mars 2023.

a. Lettre au ministre de l'Éducation

La lettre sera envoyée au cabinet du ministre avec copie conforme à la directrice du CSSDM, la secrétaire générale du CSSDM et Mme Nolin et sera signée par les membres parents du CÉ, puisque le comité de parents du CSSDM ne souhaite pas s'associer à la démarche. Ce dernier estime que la plupart des CÉ fonctionnent bien sur une base bénévole pour tous.

b. Version à jour du calendrier des activités/sorties éducatives

Les 5^e années vont faire une sortie au Biodôme et au Planétarium le 30 mai.
Les Maternelle B vont aller au marché Jean-Talon et manger leur collation au parc.

c. Horaire de l'école

Mme Nolin présente le nouvel horaire pour l'année scolaire 2023-2024. Le jeudi, l'école va terminer à 14 h.

Prendre note que pour compenser l'heure d'enseignement en moins les jeudis après-midi, l'horaire varie de 5 minutes le matin, le midi et le soir pour ajouter 15 minutes de plus par jour sur 4 jours.

Le nouvel horaire de l'école est approuvé par le CÉ.

d. Services en orthopédagogie (point 8 et 14)

Il y aura une orthopédagogue 5 jours/semaine et une deuxième orthopédagogue 2 jours/semaine; ce qui bonifie les services d'orthopédagogie d'une journée supplémentaire en 2023-2024 par rapport à cette année.

e. Temps alloué aux matières

Le temps alloué aux matières reste le même qu'en 2022-2023 pour l'année 2023-2024, tant en éducation physique et à la santé, en art plastique, en musique et en anglais que pour les matières principales.

f. Consultation des élèves (voir point 10)

7. Projets de résolutions

Contribution des parents à une sortie au marché Jean-Talon pour les élèves de maternelle B

Considérant que la somme de 5 \$ / élève servira à chacun des élèves pour acheter des fruits ou des légumes afin de promouvoir les saines habitudes de vie.

Il est résolu à l'unanimité que le Conseil d'établissement de l'école Hélène-Boullé accepte la contribution demandée aux parents des élèves de la classe de maternelle B.

Mme Nolin informe le CÉ qu'un budget sera prévu pour les enfants qui auraient oublié d'apporter leur 5 \$ ou dont les parents n'auraient pu contribuer. Une facture sera présentée au CÉ pour cette dépense.

8. Consultation PEVR (phase 2) et information nouveau projet éducatif de l'école (2023-2027)

La formation d'un sous-comité est proposée pour la consultation de la phase 2 du PEVR. Mme Lavoie et Mme Lane proposent de collaborer avec la direction pour répondre au questionnaire du CSSDM.

9. Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain (Art. 9615) Voir documents de référence de la rentrée 2022-2023 <https://helene-boullé.cssdm.gouv.qc.ca/nouvelles/rentree-scolaire/>

Mme Nolin informe le conseil d'établissement que nous sommes à faire la collecte d'information auprès des enseignants afin de prévoir le budget du matériel scolaire payé par les parents pour 2023-2024. Il est suggéré que les cahiers des élèves viennent avec des accès numériques dans la mesure du possible. Madame Nolin indique que des versions numérisées, lorsqu'elles ne sont pas incluses dans l'offre de l'éditeur, peuvent être achetées en sus pour ceux qui ont des besoins.

Madame Nolin précise qu'une inscription sur la feuille de matériel scolaire invitera les parents à réutiliser le matériel scolaire en bon état. Les parents qui le souhaitent auront aussi la possibilité de faire une contribution volontaire par paiement électronique afin de contribuer à un fonds pour les élèves dont les familles ont moins de ressources financières.

10. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (act. Parascolaires, climat social, etc.0 – Art.89.2 et 110.4

Le document est bien fait et plus apprécié que le sondage administré aux élèves l'an dernier.

Après discussion, il a été convenu d'utiliser le questionnaire Climat scolaire et bien-être à l'école pour les élèves de la 4e à la 6e année. Le questionnaire leur sera administré de façon

interactive en classe avec les enseignant-es. Les enseignants de la 1re à la 3e année seront invités à administrer un autre questionnaire à leurs élèves sur une base volontaire.

L'année prochaine la consultation pourrait se dérouler plus tôt, au retour du congé de Noël pour le premier, deuxième et troisième cycle. D'autres formes de consultations pourraient être envisagées. Le CÉ pourra aborder la question plus tôt dans l'année.

11. Demande d'appui à l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et enseignants

Mme Therrien et Mme Caouette font la lecture d'une lettre concernant les conditions demandées par les enseignants dans le contexte de la négociation. Elles demandent l'appui du CÉ et de confirmer cet appui à leur syndicat.

Les membres du CÉ appuient la lettre à l'unanimité.

12. Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et en services – Art. 96.22 et 110.13

Mme Nolin avise qu'une classe complète a été équipée avec des chaises neuves et que des bacs gris ont été achetés pour mettre les effets scolaires.

Il est question de :

- la restauration des instruments de musique, car l'état des instruments laisse à désirer ;
- d'un rangement sur roulettes pour les bâtons de hockey a été suggéré, puisque ceux-ci sont présentement rangés dans des bacs et il est difficile de les déplacer ;
- du plancher du gymnase qui est en mauvais état à certains endroits.
- De l'achat de pupitres, car dans certaine classe la mélamine des pupitres lève.
- Les ballons-paires temporaires ne seront finalement pas installés puisque les structures requises devront être retirées en raison des travaux qui auront lieu dans la cour. Un plan de réaménagement temporaire de la cour sera proposé.

Il est proposé de former un comité afin de faire une tournée de l'école en cours d'année pour évaluer les besoins et les déficiences. Ce comité pourrait être formé de parents, de membres de l'équipe école et de partenaires de la communauté qui ont une expertise en la matière.

Un message sera envoyé par Mme Nolin aux enseignants afin de connaître les besoins de tous.

13. Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement

Aucun changement n'est apporté aux critères tels que communiqués en début d'année.

14. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers -Art. 88 et 110.2

La direction présente les services complémentaires pour 2023-2024. Considérant que les services demeurent les mêmes, avec un ajout d'une journée en orthopédagogie, considérant que les enseignants ont été consultés et que la direction a respecté leurs choix de priorité, le conseil d'établissement approuve cette mise en œuvre.

Toutefois, malgré l'ajout de services en orthopédagogie, les élèves qui ont entre 60 et 69 % et les élèves qui se sont retrouvés en situation d'échec dans une matière (élèves à risque) ne pourront pas tous être accompagnés tout au long de l'année, mais on pourra offrir des services pendant un certain nombre de semaines pour favoriser les progrès ou miser sur des interventions collectives.

De plus, les ressources redistribuées à la suite de la fermeture du SSPI permettent une augmentation des ressources pour l'année 2023-2024. Cette mesure n'est toutefois pas permanente pour le moment.

15. Situation financière – fiche sommaire et fiche détaillée présentée

Aucune question n'est soulevée

16. Mot de la directrice

Mme Nolin annonce le départ de monsieur Beaulieu, directeur adjoint de l'école, puisque son poste a été aboli. Elle remercie toute l'équipe pour sa collaboration habituelle et informe à nouveau les parents de l'horaire modifié de l'an prochain pour permettre aux enseignants d'avoir une période de concertation commune et fixe à l'horaire.

Elle parle également des travaux à l'école, qui vont s'étaler sur une période de six ans, principalement, de juin à septembre chaque année :

Été 2023 : maçonnerie

Été 2024 : portes et fenêtres

Été 2025-2028 : cour d'école (4 phases) - Bassin de rétention d'eau, refaire l'asphaltage, niveler

D'ici la rentrée, la formation des groupes, l'accueil des élèves, les fêtes de la rentrée seront planifiés.

17. Mot des représentantes du personnel enseignant

Mme Caouette précise que son groupe et celui des maternelles vont à la piscine 1 fois/semaine jusqu'en juin. Les 5^e année et les 6^e année iront également en sortie au Planétarium et Biodôme à la fin mai et au début juin. Mme Therrien explique que les enseignants se préparent aux évaluations ministérielles en 4^e et en 6^e année, mais que tous les élèves consolident actuellement leurs apprentissages et se préparent aux évaluations de fin d'année.

18. Mot de la représentante des parents délégués au comité de parents CSSDM

La représentante a déjà quitté.

19. Mot de la représentante des professionnels

La dernière phase de révision et de bilan des plans d'intervention se déroulera au cours du mois de mai. Les parents concernés recevront une invitation pour y participer. Les services directs aux élèves se poursuivent encore pour quelques semaines, mais par la suite, les professionnels seront en rédaction de bilans professionnels et des dossiers individuels.

20. Mot du représentant du personnel du service de garde

La Semaine des services de garde et du personnel des services de garde sera l'occasion de tenir la grande kermesse avec des jeux gonflables et de nombreuses activités pour les élèves.

21. Mot du représentant de la communauté

N/A

22. Mot de la représentante de l'OPP

Le grand Bazar de l'OPP aura lieu le dimanche 28 mai dans la cour de l'école. Les gens de la communauté sont également invités à venir faire un tour. Des affiches seront installées à différents endroits. Mme Marquis explique que l'OPP est ouvert à recevoir des suggestions pour contribuer de façon positive et dans le plaisir à différentes activités.

23. Varia

N/A

24. Levée de la réunion : 21h16

Signé à Montréal, le 1er juin 2023



Danielle Lavoie, présidente

Jacinthe Nolin, directrice